

△
(N° 425.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 AOÛT 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission de naturalisations,
sur la requête du sieur Jean-Charles-Henri Bing.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Stedten (duché de Gotha), le 16 août 1800 ; il a servi en qualité de musicien dans l'armée des Pays-Bas, et après s'être retiré du service, il a épousé, en 1826, une demoiselle de Liège, avec laquelle il a procréé trois enfants.

Il résulte des renseignements recueillis qu'il tient une conduite irréprochable et qu'il s'occupe assidûment d'un commerce de quincailleries et de différents articles tissés, qu'il a établi à Liège.

Les autorités consultées appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

F. DU BUS, AÎNÉ.
